



0 3 8 7 /MINEF/CAB01 /DGFF/PIF/SPFPS

Abidjan, le 06 NOV 2023

Liste des pièces constitutives du dossier de demande ou de renouvellement d'autorisation d'exploitation de rondins et d'abattis issus de rebuts d'exploitation pour la fabrication de mortiers, pilons, objets d'art, écuelles, masques, pirogues, tabourets, tam-tams au titre de l'année 2024.

- 1 Une demande d'autorisation ou de renouvellement de l'autorisation d'exploitation de produits forestiers autre que le bois d'œuvre adressée à Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, indiquant la nature du produit, l'adresse téléphonique du demandeur ainsi que le lieu d'exploitation ;
- 2 Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou de la Carte Consulaire (pour les particuliers au cours d'une 1^{ère} demande) ;
- 3 Une enquête technique réalisée par le Chef du cantonnement du service local de rattachement ;
- 4 Une autorisation du concessionnaire du périmètre ou de la parcelle ou un contrat entre le fournisseur et l'exploitant de produits forestiers autre que le bois d'œuvre ;
- 5 Une photocopie du registre de commerce (pour les sociétés au cours d'une 1^{ère} demande) ;
- 6 Une photocopie de la Déclaration Fiscale d'Existence (pour les sociétés au cours d'une 1^{ère} demande) ;
- 7 L'original de l'ancienne autorisation (pour le renouvellement) ;
- 8 Le bilan d'activités de l'exercice écoulé (pour le renouvellement) ;
- 9 Les documents administratifs du pays où a lieu l'exploitation du produit (cas de transit des produits secondaires) ;
- 10 Le reçu de paiement de la redevance annuelle d'exploitation, 50 000 F CFA pour les particuliers et 200 000 F CFA pour les sociétés.



P/Le Ministre et par délégation
Le Directeur de Cabinet

Conservateur Général ZOZOU

Epse MAILLY Elvire-Joëlle

Ingénieur Général des Eaux et Forêts